



Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 16 Mai 2024

Présents : Corinne PARATTE; Philippe TRUCHOT ; Alain CHAPOTTE ; Fabrice MAINIER; Didier CUENOT; Serge KURDYBAN; Benoît THIERY; Julien BOURNEZ ; Sidonie NOËL

Excusé : Marc SIMON ; Karine LAURENT

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Julien BOURNEZ

Début de séance à 20h

Approbation du procès-verbal du 18.04.2023

DELIBERATION Contrat emploi saisonnier

Afin d'assurer le travail courant sur la commune pendant la période estivale, un emploi saisonnier à hauteur de 17,5 h par semaine pour la commune de Noël Cerneux débutera le 15 juillet 2024. Ce contrat sera signé avec M. Henri Vermot.

Délibération votée à l'unanimité.

DELIBERATION Convention SATE

Une convention est signée chaque année entre la commune et le SATE (Service d'Assistance Technique dans le domaine de l'eau) pour élaborer un bilan sur la station d'épuration et apporter des conseils à la commune.

Délibération votée à l'unanimité

DELIBERATION Admission en non-valeur budget eau

Suite à des non-paiements de facture d'eau et une impossibilité pour le trésor public de poursuivre les démarches de recouvrement (décès ou déménagement dans un pays étranger), le conseil est tenu de passer en non-valeur ces sommes sur le budget eau. Cette somme est de 507,59€.

Délibération votée à l'unanimité.

Remarque : ces dettes ne sont pas supprimées du Trésor Public qui demandera au créancier le paiement lors d'un retour en France.

Le compte 6541 prévu pour l'absorption de cette non-valeur du budget eau étant insuffisant, une délibération pour le transfert d'un montant de 507,59€ du compte 022 « dépenses imprévues » doit être réalisé.

Délibération votée à l'unanimité.

DELIBERATION Admission en non-valeur budget assainissement

De la même manière que la délibération précédente, une dette de 46,40€ doit être admise en non-valeur sur le budget assainissement.

Délibération votée à l'unanimité

DELIBERATION prix de vente carte avantages jeunes

Le prix de vente de la carte avantages jeunes est de 10€

Sous réserve d'un justificatif de domicile, carte d'identité ou livret de famille et d'un paiement par chèque de 5€, les jeunes de Noël-Cerneux pourront commander leur carte avantage jeune à l'Espace France Service au Russey. Les documents sont à transmettre en mairie avant le 27 juin. France service facturera les 5€ restants par carte à la commune. Seules les cartes commandées comme décrit ci-dessus bénéficieront de la remise offerte par la commune. Délibération votée à l'unanimité.

Organisation des élections Européennes

Le conseil municipal s'organise pour la tenue du bureau de vote et le déroulement des élections européennes du 9 juin 2024.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Compte-rendu réunion ZAER (Zone d'Aménagement des Energies Renouvelables)

Suite à la loi ZAER de 2023, les communes sont tenues de définir les zones favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables pour chaque type d'énergie. (Éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, chaleur renouvelable, hydroélectricité) en fonction du potentiel du territoire et en préservant le caractère dit remarquable de notre commune.

Une concertation publique sur l'établissement de ces ZAER débutera le Mardi 28 mai. L'accueil pour cette concertation se fera les mardi, jeudi et vendredi entre 13h30 et 18h. Une étude préalable définissant des zones est disponible en mairie, des informations supplémentaires pourront être échangées avec Mme le Maire. Un formulaire sera à disposition pour transmettre toutes remarques.

Délibération pour la concertation publique adoptée à l'unanimité.

Organisation fête des mères

Prévoir 64 repas, 53 personnes inscrites + 11 personnes pour l'organisation.

Mise en place de la salle le mercredi 22 mai à 18 h.

Inauguration travaux de l'étang

Une réception sera organisée pour l'inauguration de l'étang le 29 juin à 18h. La liste des invités est en cours de préparation, les habitants seront bien entendu conviés.

La réception se fera sur inscription pour réponse avant le 22 juin 2024

La commission fêtes et cérémonie est en charge de l'organisation de cet événement.

Des bancs doivent être installés le long de la digue par la communauté de communes.

Questions diverses :

- Réflexions cabane chasse.
Un emplacement pourrait convenir pour la cabane de chasse, cependant plusieurs contraintes liées au PLU bloquent l'implantation de celle-ci. Une réunion doit être organisée avec M. Keller du cabinet initiative aménagement développement, la DDT et la mairie pour connaître les possibilités pour l'éventuelle implantation d'une cabane de chasse d'en une zone adéquate.
- Comice agricole
Le 21 septembre se tiendra le comice agricole sur la commune. Certains détails doivent encore être vus avec les organisateurs pour le bon déroulement de cette manifestation. Une réunion a été demandée par la mairie auprès des organisateurs en demandant la présence des élus intéressés et de l'APAV.
- Travaux 7^e classe et divers sujets liés à l'école.
Bilan sur l'avancement des travaux de la 7^e classe de l'école : le parquet de la salle est posé, la construction des bancs est en cours et des patères vont être commandées.
L'écran dans la classe des petits est installé, celui de la nouvelle classe a été envoyé en SAV.
Nous allons rechercher une ATSEM pour un remplacement de 8 à 10 semaines.
- Syndicat scolaire

Devant la complexité de gérer les demandes de périscolaire des parents, une nouvelle organisation va être mise en place. Il ne sera plus possible de venir chercher son ou ses enfant(s) avant 17h30 en périscolaire. Les inscriptions à la cantine se feront avant le 24 du mois précédent.

En effet, des abus de plus en plus réguliers deviennent ingérables en interne.

- Contrôle poteaux incendie

Les poteaux incendie vont être inspecté le 23 mai par la société Gaz et Eau.

Prévoir l'ouverture de la vanne pour assurer le débit.

- La déshydratation des boues de la STEP a coûté 18 715.29 € (remise de 400 €HT) l'an dernier 17 281.99 €

- Tourisme

La commune de Noël-Cerneux a été labélisée par le site Mission France Guichet comme commune à découvrir MFG, à leur initiative. Une note de ½ Horloge a été attribué à la commune. Cette note indique une durée de visite conseillée. Ce label sera indiqué sur le site internet de la commune.

- Scouts.

Les scouts ont demandé diverses participations à la commune. 3 enfants de Noël-Cerneux en faisant parti, une proposition pour un emplacement pour un weekend avec possibilité de repli va leur être faite.

- Cyclisme

La classique féminine organisé par la VCMM traversera le village le 30 juin entre 12h45 et 16h

Fin de séance à 23h20

